

**« Championnat Régional de Cyclo-cross »  
Dimanche 8 Janvier 2017 à STAINS (93)  
Organisé par l'ES Stains et la Commission 93**

Catégories	Dossards	Départs	Temps	Prix d'équipe
Ecole de Cyclisme	12h00	12h15	Selon âge	Général sur l'ensemble des courses
Cadets et Féminines	12h30	13h30	30 mn	
Minimes	12h30	13h31	20mn	
Juniors et Vétérans	13h15	14h15	40 mn	
Super-vétérans et Anciens	13h15	14h16	40 mn	
Espoirs et Séniors	14h10	15h10	50 mn	
Dossards	Plaine Dalaune, Rue des Huleux à Stains			
Départs et arrivées	Idem			
Circuit	Idem			
Observations	<p>Présentation de la licence 2017 obligatoire.            Tout coureur dûment licencié à la FSGT et engagé selon les procédures prévues au règlement Ile de France pourra participer à la course du Championnat Régional.            Toutefois, pour être « podiumable », il lui faudra (sauf sur raison médicale justifiée) avoir participé</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. soit à 6 Cyclo-cross pour les M-C-F et 8 Cyclo-cross pour les autres catégories entre la date du championnat régional de la saison précédente (ce championnat non compris) et la dernière épreuve avant le championnat concerné.</li> <li>. soit à 6 compétitions FSGT (cyclo-cross, route, VTT, piste) pour les M-C-F ou 8 pour les autres catégories inscrites au calendrier officiel FSGT entre le 1<sup>er</sup> septembre et la dernière épreuve avant le championnat concerné.</li> </ul>			
Responsable	<b>LAMY Daniel</b> 87 rue de l'Avenir 93240 STAINS lamy.d@neuf.fr			
Engagements Ecole	<b>engagements à envoyer aux responsables de Commissions Cyclistes ci-dessous :</b> FSGT : gratuit ; FFC et UFOLEP : 2,50 euros à l'ordre de FSGT Ile de France			
Engagements	<p><b>engagements à faire pour le 22 Décembre 2016 au plus tard (sur le formulaire destiné à cet effet) accompagnés du règlement,</b> auprès des Commissions Cyclistes :</p> <p><u>Pour le 60 / 77 Nord</u> à <b>Jean Pierre COURTEAUX</b> – 36 résidence de la Marne – 77470 TRILPORT - <a href="mailto:courteaux.jean-pierre@neuf.fr">courteaux.jean-pierre@neuf.fr</a></p> <p><u>Pour le 91 / 77 Sud</u> à <b>Christian MELO</b> – 48 rue Pierre Sémard – 91270 VIGNEUX - <a href="mailto:chmelo_91@hotmail.com">chmelo_91@hotmail.com</a></p> <p><u>Pour PHSY</u> à <b>Jacky LEBARS</b> - 11, rue Saint Malo - 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX - <a href="mailto:jalebars@numericable.fr">jalebars@numericable.fr</a></p> <p><u>Pour le 93</u> à <b>Daniel LAMY</b> – 87 rue de l'Avenir – 93240 STAINS – <a href="mailto:lamy.d@neuf.fr">lamy.d@neuf.fr</a></p> <p>Chaque club devra s'être acquitté de la contribution de 20 euros pour 2017.            Chèques à l'ordre de FSGT Ile de France : 5,50 euros pour tous.            Engagements sur place : + 2 € (hors podiums)            Course réservée à la FSGT            Engagements clos le 22 Décembre 2016. Au-delà : engagements possibles, mais non-podiumable</p>			